

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES : Contre : 0 Pour : 13

Date de convocation : 20 octobre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 20 octobre 2023

N° 174

Objet : Mise à jour Tarifs Billetterie

L'an deux mille vingt trois
et le vingt octobre

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office de Tourisme, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de La Grande Motte, en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-B REY-J JENIN VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-L ZORDIA-C CERTOUX-A LASSERAND-S BEZINE-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI

Absents excusés : T BOUVAREL-I BERGE-C BERGER-H PARENA-J SERIE-J KERUZORE-I JOULIE-C CAFFIN-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : S CHAUSSON – J ARNAUD

Le Président expose :

L'Office de Tourisme commercialise par l'intermédiaire de sa billetterie physique et sur Internet les visites guidées et différents produits de loisirs.

Deux types de produits sont commercialisés à travers la régie 304 de Recettes OMT LGM:

- Les produits propres à l'Office de Tourisme dont l'intégralité des recettes nous appartient
- Les produits de prestataires externes pour lesquels l'Office de Tourisme encaisse et reverse les recettes aux prestataires après retenue d'une commission.

Je vous propose de valider la mise à jour des tarifs annexés à cette délibération des produits de la « régie 304 de Recettes OMT LGM » votée le 05 juin 2023 par délibération no 159.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Stéphan ROSSIGNOL